

Date de convocation : 5 avril 2022Date d'envoi : 5 avril 2022Date d'affichage : 5 avril 2022

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 15-2022**  
**Du MARDI 12 AVRIL 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le douze du mois d'avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de ST ETIENNE DE FONTBELLON, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe ROUX, Maire.

**Présents** : 20 – ROUX Philippe, CORTIAL Patrick, PERRIER Bernadette, MATHON Sébastien, LIOUTIER Pascale, JABRY Alain, CADET Dominique, ALLIX Jean-Marie, BENOIT Nadine, MARTIN Marie-France, BOIRON Yves, MAZON Elisabeth, MOURARET Sophie, CHARRE Béatrice, ROBERT Sonia, FARJON Philippe, COMPERE Philippe, GIMON Jean-Paul, MARION Martine, SCOTTO DI VETTIMO Serge.

**Absents ayant donné procuration** : 3 – A. BOUDON à B. CHARRE – C. ROURE à B. PERRIER – M. VACHERESSE à P. ROUX

**Secrétaire de séance** : Béatrice CHARRE

**OBJET : ECOLE PUBLIQUE – Contingent fournitures scolaires 2022**

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de maintenir la participation communale allouée aux élèves de l'école primaire au taux 2021 pour un nombre d'élèves dans cet établissement public à la rentrée 2021/2022 de **219** ;
- Précise que le contingent « fournitures scolaires » de 52 € par élève inclura les frais d'abonnement aux revues, documentations, logiciels, papier photocopie et toutes autres dépenses de fonctionnement (hors entretien des copieurs) ;

SOIT :

	Nombre d'élève	Montant attribué	Total
Contingent fournitures scolaires	219	52 €	11 388 €
Contingent livres scolaires	219	8 €	1 752 €
Contingent fournitures informatiques			500 €
Contingent RASED – CRI			300 €
Dotation papier supplémentaire			300 €
<b>TOTAL voté par le Conseil Municipal</b>			<b>14 240 €</b>

Inscrit les crédits nécessaires au Budget Primitif 2022, article 6067

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
 Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

Le Maire,  
 Philippe ROUX



Acte exécutoire après transmission électronique  
 en Sous-Préfecture le ... 13/04/2022 ...  
 et de sa publication le ... 13/04/2022 ...  
 Identifiant unique n° 007-210702312-2022\_04\_12\_15DE